

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-HUITIÈME (488^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 21 MAI 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11962

**Nomination d'un directeur au Département
des sciences économiques et administratives**

- ATTENDU** l'article 1.30 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** l'article 5 du règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de département;
- ATTENDU** la résolution CERC-8283 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination d'un directeur au Département des sciences économiques et administratives;
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection au poste de direction du Département des sciences économiques et administratives;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer M. Daniel Tremblay à titre de directeur du Département des sciences économiques et administratives, pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 22 mai 2019